

# Séjour de Compagnonnage permaculturel

Un temps d'immersion et de formation pratique,

Encadré par l'Atelier des Alvéoles et l'association La Pépi

Aux Jardins de la Grange (26)

Le compagnonnage est une opportunité de s'immerger sur un lieu de vie permaculturel, afin de pratiquer et d'intégrer les fondamentaux transmis lors du Cours Certifié de Design en Permaculture, c'est **une occasion de passer à la pratique !!**

C'est un temps d'auto formation 100% pratique, qui permet au stagiaire de développer son autonomie, de gagner en confiance, et de se confronter à la réalité du terrain, afin d'affiner son projet.

C'est également une manière **de nous aider** à cultiver **un laboratoire vivant pour les futures générations**. Votre contribution permet au lieu de se développer dans la créativité et l'innovation, indépendamment des contraintes du système socio-économique conventionnel.

Cette proposition s'inscrit dans un projet de réseau de lieux d'accueils (permettant aux compagnons de s'immerger et de participer à différents design) :

Lien : <https://www.permaculture-transition.org/cdfp>

A la différence du woofing, le compagnonnage est un temps de formation qui s'intègre au parcours permaculturel des porteurs de projet.

Le compagnon participe aux activités quotidiennes d'entretien et de gestion du lieu, notamment à la production et transformation de fruits et légumes pour leur propre transformation, ainsi qu'à la gestion de la pépinière.

Le compagnon est accueilli conjointement par l'association la Pépi (coopérative vivrière permaculturelle locale) et par l'Atelier des Alvéoles. Il ou elle sera **référent-e des jardins nourriciers collectifs** (conjointement avec les autres compagnons présents).

Cela comprend la gestion et l'entretien des jardins ainsi que **la coordination et l'animation d'ateliers collectifs** (avec les membres de l'association).

Une supervision et coordination générale sera assurée par un référent technique, qui transmettra les gestes et informations nécessaires pour ce travail.



## ACCUEIL :

### Le site :

Les Jardins de la Grange, situés dans la Biovallée de la Drôme, comprennent 3 ha dédiés aux jardins forêts, au potager et à la pépinière, ainsi qu'une serre bio-climatique, des bassins et 12 ha de bois.

Les jardins vivriers comprennent : 2 serres (pépinière et production), 2000m<sup>2</sup> de maraichage et pépinière, 10 jeunes haies fruitières, un jardin forêt de 3000m<sup>2</sup> et des projets en cours.



Au delà de l'Atelier des Alvéoles et de l'association la Pépi, le site accueille également un habitat collectif qui est un lieu intégré au projet mais dont les habitants souhaitent préserver l'intimité et la tranquillité propre à un lieu de vie. Les compagnons seront amenés à être en lien avec les habitants sans pour autant partager le quotidien de cet espace. Le respect de cette demande de tranquillité est apprécié.

A noter également qu'à certaines périodes de l'année, il se peut que nous soyons peu disponibles pour socialiser.

Cela dit, **c'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons des compagnons sur place**, nous sommes encouragés par 3 années d'accueil et de chantiers collectifs, riches en échanges et en belles rencontres.

**A noter :** les drogues en tout genre ne sont pas les bienvenues sur le site, l'alcool est toléré dans son usage modéré et qualitatif.

### Vie sociale :

Les compagnons sont généralement accueillis par équipe de 3 ou 5, ils organisent leur quotidien entre eux (et gèrent leur équilibre perso/collectif). Il peut arriver des périodes où l'équipe est réduite et où le compagnon reste seul-e référent-e du lieu.



## Hébergement et nourriture :

L'accueil est rudimentaire (camping, douche extérieure, toilettes sèches), au plus proche de la nature dont nous nous inspirons pour travailler.

Un gîte pourra être réservé pour le mois d'avril car le temps est encore frais pour être en camping...

Les compagnons ont accès à une cuisine et sont responsables de leurs repas. Un budget course est prévu pour compléter en produits de base les légumes produits sur place (15-20 euros en moyenne par semaine et par compagnon, selon le nombre de compagnons présents). Libre à chacun de pourvoir aux extras (chocolat, alcool, etc. ...).



## Mobilité :

Le site n'est pas bien desservi par les transports en commun, nous sommes à 10 km de Crest, il est plus facile d'être véhiculé (même si le covoiturage, le stop ou le vélo peuvent fonctionner), nous ne pouvons fournir de véhicule sur place.

## Référents du compagnonnage :

Antoine Talin est référent du projet compagnonnage et de la formation sur ce lieu, il est accompagné par François Goldin qui est référent de la pépinière et des cultures.

Antoine et François sont engagés dans divers projets, et sont parfois peu disponibles (selon les saisons et les projets du moment).

## ENGAGEMENT :



### Base minimum :

**6h par jour, 5 jours par semaine**

**Libre les weekends + 2 journées par mois**

**Journée type** (à titre indicatif, susceptible d'être adaptée selon météo, la saison ou les imprévus) :

> 1h de coordination d'équipe, ouverture et fermeture de la journée (exemple 9h30-10h et 16h30-17h)

> 4h de jardinage (pépinière, maraichage, jardins forêts) (10h-12h30 et 15h-16h30)

Dont 1 à 3 demi journées avec des membres de l'association.

> 1h d'entretien et de rangement (lieu et outils)

## Au delà des 6h/j : temps en gestion libre :



- Projet de construction, expérimentations, ...
- Lecture, recherches, échanges d'expériences
- Ateliers de design
- Ressourcement, repos
- Les compagnons **peuvent être invité à participer aux formations proposées** sur le lieu (sur leur « temps libre », en tant qu'assistant pédagogique et/ou logistique)

### **Qualités attendues des compagnons :**

- Bienveillance, ouverture d'esprit et travail d'équipe
- Autonomie, créativité et autorégulation
- **Motivation, envie de pratiquer par soi même, d'apprendre et de transmettre.**

## **Coordination et transmission :**

Des temps de coordination seront proposés plusieurs fois par semaine.

Des temps de transmissions techniques seront organisés régulièrement, particulièrement en début de saison.

Le mois d'avril est consacré à la transmission du socle de base nécessaire pour pouvoir vivre, gérer et cultiver les lieux. Un temps important est consacré à la transmission.

C'est aussi une période d'essai pour le compagnon comme pour la structure d'accueil.

Si besoin, un gîte sera réservé pour le mois d'avril car le temps est encore frais pour être en camping...

## **Modalités pratiques :**

**Accueil possible :** d'avril à octobre

Arrivée souhaitée entre le 1er et le 15 avril ou entre le 7 et le 15 juillet (afin de démarrer tous ensemble et de regrouper les temps de transmission technique en début de saison).

Durée du séjour : 3 - 6 mois

Nombre de participants : 3 - 5

Coût du séjour : 10 euros / mois (à régler à l'association à l'arrivée)

Conditions d'inscription :

- Avoir suivi un Cours Certifié de Permaculture
- Ecrire une lettre de présentation – motivation
- Réaliser deux semaines d'essai sur le lieu